

L'OFFICIEL DE LA FRANCHISE

Numéro 132
Juin 2013

LE MENSUEL DE LA FRANCHISE ET DES RÉSEAUX COMMERCIAUX

AUTOCREA

L'entreprise est spécialisée dans la création et la diffusion de sets de table publicitaires. Elle signe des contrats de franchise d'une durée de 5 ans. Le droit d'entrée est de 14 500 euros et les redevances sont de 6 % du chiffre d'affaires. Il y a également 2 % du CA pour la publicité nationale. Le niveau d'investissement moyen est de 25 000 euros (14 500 euros pour le droit d'entrée, 5 500 euros pour le pack d'ouverture, 1 000 euros d'investissement informatique et 4 000 euros de trésorerie prévisionnelle). Il n'y a pas de locaux ni de personnel. L'apport personnel est compris entre 10 000 et 15 000 euros.

